

**MONOXYDE DE CARBONE**  
**Onze morts par asphyxie en 1 mois**  
 P24

VACCIN ANTI-COVID-19

## L'Algérie suivra l'avis de l'OMS

P3

LUTTE CONTRE LE SIDA

## 32 000 personnes vivent avec le VIH en Algérie

- 1,7 million de personnes infectées chaque année, et 690 000 en meurent

P4

TIN ZAOUATINE

## Un terroriste armé se rend aux autorités militaires

P24

### SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

# Prolongement du confinement partiel à domicile dans 34 wilayas

- **Activités commerciales:** Prorogation pour 15 jours de fermeture
- **Transport aérien:** Levée de la suspension des vols domestiques dès dimanche prochain
- **Ouverture des mosquées** ayant une capacité supérieure à 500 fidèles



P3

AFFAIRE DU GROUPE CONDOR

## Cinq ans de prison ferme contre Ouyahia et Sellal

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, hier, une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de Da, dont 01 million pour le trésor public, contre les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal poursuivis pour l'octroi d'indus privilégiés aux frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor. Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GP Pharma" dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19. Le Groupe Condor a également bénéficié de facilitations illégales accordées par Ouyahia et Sellal, pour la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda par la société "Travocovia", une des filiales du Groupe Condor, en sus de l'abus de fonction lors de la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et tablettes auprès du groupe Condor.

P2

TIPASA

## Report au 7 décembre du procès en appel de «Mme Maya»

La Cour de justice de Tipasa a décidé hier du report au 7 décembre du procès en appel de Nachinache Zoulikha-Chafika dite « Mme Maya » condamnée en première instance par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme. Cette décision de la chambre correctionnelle fait suite à une requête de la défense des accusés, motivée par l'absence de deux accusés principaux, Abdelghani Zaâtane et Mohamed Ghazi, respectivement ex-walis d'Oran et de Chlef. Nachinache Zoulikha-Chafika, dite « Mme Maya », a été condamnée le 14 octobre dernier par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA et la saisie de ses biens. Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions de DA et la saisie de leurs biens.

P2

### Régions

BOUMERDES

**30 infiltrations d'eaux pluviales dans des habitations et sur le réseau routier**

P8

SIDI BEL-ABBES

**Lancement d'une vaste opération de reboisement de plus de 48 hectares**

P9

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**978 nouveaux cas, 605 guérisons et 21 décès**

P24

PROCESSUS DE PAIX

## L'Autorité palestinienne projette un "rôle positif" des Etats-Unis sous Biden

P24

PÉTROLE

## L'OPEP au chevet d'un marché déprimé

P5

### Sport

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

**Le CRB et le MCA se positionnent pour la qualification**

P13



TRIBUNAL DE KOLEA

3 ans de prison requis contre Karim Tabbou

Le procureur a requis 3 ans de prison ferme assorti d'une amende de 100 000 Da et saisie de tous les objets confisqués, lors du procès de Karim Tabbou au tribunal de Kolea, a apporté hier le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Ce procès a été renvoyé plusieurs fois en dates du 6 Avril et 27 Avril dernier, 1<sup>er</sup> Juin, 29 Juin, 14 septembre, 26 octobre et le 16 novembre dernier pour 30 novembre. Il s'agit du procès dans sa première arrestation (arrêté le 11 septembre 2019 et libéré le 25 septembre par le tribunal de Kolea, avant son arrestation le 26 septembre et sa mise sous mandat de dépôt par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger), selon la même source. Pour rappel, Karim Tabbou est condamné, en catimini, lors du procès en appel à la cour de Ruisseau d'Alger (24 Mars) à un an de prison ferme alors que le tribunal de Sidi M'hamed l'avait condamné à un an de prison dont 6 mois de sursis (il devait quitter la prison de Kolea le 26 mars dernier). Karim Tabbou est en liberté provisoire depuis le 2 Juillet 2020.

R.N

CNL-ANEP

Accord pour la promotion commerciale de supports et service

Un protocole d'accord a été signé entre la Caisse nationale du logement (CNL) et l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité (ANEP) portant notamment sur la promotion commerciale de supports et services, indique hier un communiqué de l'ANEP. Cet accord a été signé le 26 novembre dernier par le P-dg du groupe ANEP, Adel Kansous, et le DG de la CNL, Ahmed Belayat, au siège de l'ANEP à Alger. Le document paraphé, lors d'une cérémonie tenue en présence des cadres des deux entreprises, "trace le cadre général d'une coopération privilégiée dans différents domaines concernant notamment l'édition, la communication, la diffusion et la promotion commerciale de supports et services". Intervenant à l'issue de la cérémonie de signature, Adel Kansous a exprimé sa "détermination à ne ménager aucun effort pour que cette relation de partenariat soit rapidement concrétisée", rappelant que le Groupe ANEP "réunissait tous les atouts pour l'élaboration d'une stratégie de communication réussie". M. Kansous a expliqué que le Groupe ANEP, constitué de filiales spécialisées, "est aujourd'hui en mesure d'offrir des prestations de bout en bout touchant toutes les étapes de l'acte de communication : conception des supports (version papier et numérique), impression, diffusion, messagerie, promotion commerciale". Exprimant sa satisfaction à nouer une relation de partenariat avec un "acteur stratégique" du secteur de l'habitat, il a exprimé "sa disponibilité à élargir le champ de la coopération à d'autres domaines touchant au conseil et à l'expertise". Pour sa part, M. Belayat a rappelé que ce protocole d'accord est pour la CNL "un important acquis en ce qu'il devrait lui permettre de mieux assumer ses missions statutaires concernant l'information, le développement de banques de données et l'expertise". Il a ajouté que ce partenariat devrait permettre à la CNL "de valoriser ses équipements et infrastructures à travers l'organisation de manifestations événementielles à caractère culturel ou scientifique".

M. Belayat a indiqué, en outre, que ce protocole "scelle une coopération avec une entreprise publique, qui réunit une expérience indéniable dans les domaines de l'édition, de la communication", ajoutant que "le partenariat CNL-ANEP est déjà mis en œuvre à travers le projet d'édition d'un annuaire des entreprises du secteur du BTP". Le DG de la CNL a, enfin, souligné que "toutes ces initiatives, engagées sous la supervision du ministère de l'Habitat, convergent vers un objectif central: le développement du secteur de l'habitat et la valorisation des efforts déployés par l'Etat pour faciliter l'accès des citoyens à un logement décent".

R.N

AFFAIRE DU GROUPE CONDOR

Cinq ans de prison ferme contre Ouyahia et Sellal

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, hier, une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de Da, dont 01 million pour le Trésor public, contre les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal poursuivis pour l'octroi d'indus privilèges aux frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor.



Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GP Pharma" dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des

suites de la Covid-19. Le Groupe Condor a également bénéficié de facilitations illégales accordées par Ouyahia et Sellal, pour la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda par la société "Travocovia", une des filiales du Groupe Condor, en sus de l'abus de fonction lors de la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et tablettes auprès du

groupe Condor. Concernant le chef d'accusation de financement de la campagne électorale de l'ancien président, Abdelaziz Bouteflika pour la présidentielle d'avril 2019 annulée, pour lequel sont poursuivis Abdelmalek Sellal et Abdelghani Zaalane en tant que directeurs de campagne, le tribunal a décidé l'extinction de l'action publique.

R.N

TIPASA

Report au 7 décembre du procès en appel de «Mme Maya»

La Cour de justice de Tipasa a décidé hier du report au 7 décembre du procès en appel de Nachinache Zoulikha-Chafika dite « Mme Maya » condamnée en première instance par le tribunal de Cheraga à 12 ans de prison ferme. Cette décision de la chambre correctionnelle fait suite à une requête de la défense des accusés, motivée par l'absence de deux accusés principaux, Abdelghani Zaalane et Mohamed Ghazi, respectivement ex-walis d'Oran et de Chlef. Nachinache Zoulikha-Chafika, dite « Mme Maya », a été condamnée le 14 octobre dernier par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA et la saisie de ses biens. Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions de DA et la saisie de leurs biens. Impliqués dans cette affaire, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, tandis que son fils a été condamné à 2 ans de prison ferme et une amende de 500 000 DA. Les griefs retenus contre les accusés dans cette affaire sont no-

tamment « blanchiment d'argent », « trafic d'influence », « octroi d'indus avantages », « dilapidation de deniers publics », « incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages » et « transfert illicite de devises à l'étranger ». Jugés dans cette affaire également, l'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, ont été condamnés à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun. Les deux investisseurs et entrepreneurs, Belaid Abdelghani et Ben Aicha Miloud, ont été condamnés respectivement à 7 et 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun. L'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme, assorti d'une amende d'un million de DA, avec la confiscation de ses biens et le lancement d'un mandat d'arrêt international à son encontre. Mme Maya et ses deux filles doivent, selon le même verdict, verser 600 millions de DA de dédommagement au Trésor public. Durant son audience du 9 octobre dernier, la principale accusée, Zoulikha-Chafika, a reconnu que les facilités qu'elle a obtenu pour la

réalisation de projets d'investissement, ont été obtenues par « l'intermédiaire de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et non pas via son secrétaire particulier », Mohamed Rougab, présent au procès comme témoin. Affirmant quelle était en « contact direct » avec l'ancien Président Bouteflika, l'accusée a toutefois nié quelle se présentait aux walis des régions concernées comme étant la fille du Président, mais plutôt comme « Mme Maya », étant donné que Nachinache est son nom de jeune fille. Mohamed Rougab a, de son côté, indiqué que la concernée « n'a jamais été reçue par l'ancien Président au siège de la présidence de la République », affirmant l'avoir reçu lui-même, « qu'une seule fois à la présidence en 2004 ». Il a signalé l'avoir présentée à Mohamed Ghazi, ex-wali de Chlef, en tant que « Mme. Maya », pour le projet de réhabilitation du parc d'attraction d'Oum Droue, soulignant que « c'est l'ancien Président Bouteflika qui l'a chargé de la présenter à l'ex-wali de Chlef et non à son frère et conseiller, Saïd Bouteflika ».

R.N

SCOLARISATION À DOUBLE VACATION

Possibilité d'annulation des cours du samedi

Le ministère de l'Education nationale a annoncé dimanche que les écoles primaires fonctionnant à double vacation pourraient se passer "si nécessaire" de dispenser des cours les samedis. Les établissements primaires "peuvent, si nécessaire, se passer du samedi en répartissant les séances de cette journée, à compter du 5 décem-

bre prochain, sur les cinq jours de la semaine", précise la même source.

"Le volume horaire hebdomadaire de chaque groupe pédagogique dans les primaires adoptant le système à la double vacation est réduit de douze (12) heures à dix (10) heures réparties sur les cinq jours de la semaine, suivant le plan d'enseignement et l'emploi du

temps", explique la tutelle. Cette décision intervient "en réponse aux multiples requêtes soulevées par des directeurs de primaires fonctionnant avec la double vacation où les enseignants se trouvent dans l'impossibilité de joindre les classes en raison de la suspension des moyens de transport urbain, public et privé, les week-ends comme mesure préventive pour

endiguer l'expansion du coronavirus", indique le communiqué. Cependant, les établissements mairies où les enseignants n'ont pas de problème de transport, "continuent à fonctionner de manière ordinaire sans observer de changement dans les plans exceptionnels d'enseignement", conclut la même source.

R.N

SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

# Prolongement du confinement partiel à domicile dans 34 wilayas

Le gouvernement a décidé hier le prolongement du confinement partiel à domicile dans 34 wilayas du pays pour une durée supplémentaire de quinze jours à partir du 2 décembre prochain dans le cadre des mesures prises au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), indique un communiqué.



Le communiqué précise que ces mesures viennent "En application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire". Ces mesures se déclinent comme suit : 1. En matière de confinement partiel à domicile : - La mesure de confinement partiel à domicile de vingt heures (20) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable pour les trente quatre (34) wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Bliida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, Mostaganem, Msila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, El-Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Témouchent.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les quatorze (14) wilayas suivantes : Chlef, Béchar, Tamenrasset, Djelfa, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Mascara, El-Bayadh, Mila, Aïn-Delfa, Naâma, Ghardaïa et Relizane.

**ACTIVITÉS COMMERCIALES  
PROROGATION POUR 15 JOURS  
DE FERMETURE**

Le même communiqué indique qu'il a été décidé la prorogation, pour 15 jours, de la fermeture des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national.

De même, M. Djerad a décidé la prorogation de la mesure de fermeture, pour 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités des salles omnisports et des salles de sport, des lieux de plaisance, de détente, des espaces récréatifs et de loisirs et des plages, des maisons de jeunes et des centres culturels, selon le communiqué.

Le Premier ministre a également décidé la prorogation de la mesure de limitation, pour 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures. Il s'agit du commerce des appareils électroménagers, du commerce d'articles ménagers et de décoration, du commerce de literies et tissus d'ameublement, du commerce d'articles de sport, du commerce de jeux et de jouets, des lieux de concentration de commerces, des salons de coiffure pour hommes et pour femmes ainsi que des pâtisseries et confiseries. Les cafés, restaurants et fast-food limitent leurs activités uniquement à la vente à emporter et sont également soumis à l'obligation de fermeture à partir de 15 heures, selon le communiqué.

Toutefois, M. Djerad a aussi décidé la prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

**TRANSPORT AÉRIEN  
LEVÉE DE LA SUSPENSION DES VOLS  
DOMESTIQUES DÈS DIMANCHE PROCHAIN**

Le Premier ministre a décidé la levée, dès dimanche 6 décembre, de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique.

Cette mesure concernera la totalité des dessertes de/vers les wilayas du sud du pays et, dans une première étape, 50% des vols desservant celles du nord du pays, précise le communiqué.

La levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique "demeure tributaire de la mise en œuvre

et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19)", note le communiqué. A ce titre, les compagnies nationales de transport aérien sont chargées de multiplier les campagnes d'information en direction des usagers sur les mesures de prévention et de protection contenues dans les protocoles sanitaires et exigées pour les opérations d'embarquement et de transport.

**OUVERTURE DES MOSQUÉES AYANT UNE  
CAPACITÉ SUPÉRIEURE À 500 FIDÈLES**

Ainsi et en continuité de la démarche d'ouverture des mosquées de manière graduelle, progressive et contrôlée, observée par les pouvoirs publics, il est décidé l'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19).

L'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles s'effectue par arrêté du wali, affiché à l'entrée des mosquées. Elle sera applicable à compter du mercredi 2 décembre 2020. L'ouverture programmée des mosquées doit se faire sous le contrôle et la supervision des directeurs de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, à travers les fonctionnaires de la mosquée et les comités des mosquées, et ce en étroite coordination avec les services de la protection civile et des APC et le concours des comités de quartiers et du mouvement associatif local. L'ouverture des mosquées s'effectue dans le respect du même dispositif préventif d'accompagnement, mis en place pour les mosquées accueillant plus de 1 000 fidèles.

Synthèse : Ab N.

VACCIN ANTI-COVID-19

## L'Algérie suivra l'avis de l'OMS

Le vaccin anti-covid-19 que choisira l'Algérie «doit impérativement offrir les gages de qualité, de fiabilité et bénéficier de l'agrément de l'Organisation mondiale de la santé», a déclaré le Premier ministre Abdelaziz Djerad lors du conseil inter-ministériel organisé dimanche consacré à l'évaluation de la situation épidémiologique liée à l'épidémie du Coronavirus. Il ne sera, donc, pas question, pour l'Algérie, d'accord bilatéral avec le laboratoire d'un pays ami, comme la Chine ou la Russie, sauf si leurs vaccins bénéficieraient du sésame de l'OMS. C'est pourquoi le Premier ministre n'a pas avancé une date pour la conclusion de la commande, encore moins pour le démarrage de la campagne de vaccination. Force est d'admettre que l'échéance fixée pour

le mois de janvier paraît pour le moins fantaisiste. Tout en soulignant que cette question "revêt la plus grande priorité pour les pouvoirs publics qui mobiliseront tous les moyens financiers et matériels dans ce cadre", les autorités adoptent une démarche prudente dans la prise de décision. En outre, le Premier ministre a demandé "la mise en place d'un dispositif opérationnel en charge de la préparation de tous les aspects logistiques liés à l'opération d'importation du vaccin ainsi que son stockage et sa distribution". C'est ainsi qu'il a été décidé la mise en place de deux Task force : La première d'ordre sanitaire, présidée par le ministre de la Santé, a pour mission de "proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de

vaccination à mettre en œuvre ainsi que la préparation du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination". La seconde Task force, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est chargée de "préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin", conclut le communiqué. Cette réunion a permis d'étudier "l'évolution de la situation épidémiologique du Covid-19 ainsi que le dispositif sanitaire adapté mis en place au niveau des structures hospitalières et la mobilisation des moyens et ressources supplémentaires pour faire face à l'augmentation récente du nombre de patients", précise le communiqué.

Ha S.

MOHAMED BEKAT BERKANI (MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE)

## La campagne de vaccination pourrait démarrer en janvier 2021

La campagne de vaccination contre le coronavirus pourrait démarrer au cours du mois de janvier 2021, et l'Algérie se prépare à passer la commande, a déclaré le Dr Mohamed Bekat Berkani, membre du Comité scientifique chargé de suivi de l'épidémie du coronavirus, lors de son passage à l'émission « l'Invité de la rédaction ».

Cette annonce est, toutefois, conditionnée par des impératifs dont, surtout, l'avis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le vaccin qui représenterait le plus d'efficacité et de sécurité. «L'Algérie préfère attendre le feu vert de l'Organisation mondiale de la santé pour se prononcer sur celui qu'elle considérera comme le plus efficace et le moins nocif», a indiqué Bekat Berkani.

A propos des types de vaccins que l'Algérie choisira, le docteur Bekat Berkani observe qu'elle sera déterminée sur la base des dossiers scientifiques fournis par les laboratoires, des recommandations de l'OMS, « condition sine qua none », des instances de contrôle sanitaire algériennes, que sont l'Agence nationale du médicament, l'Institut Pasteur et le Comité de lutte contre Covid 19, « qui ont leur mot à dire », concernant l'efficacité, la maniabilité et l'éventuelle toxicité de ces vaccins ».

En tout état de cause, ajoute-t-il, et en attendant que des agréments soient délivrés aux types de vaccins appelés à être mis sur le marché, l'Algérie, pour sa part, ne choisira parmi ceux proposés, que celui « qui doit être le plus efficace, tout en n'étant pas trop cher et pas nocif, c'est-à-dire ne pas avoir d'effets secondaires graves ». Sur sa lancée, le docteur Bekat Berkani révèle que le pays pourrait être amené à acquérir plusieurs marques de vaccins et ne pas avoir à faire à un seul fournisseur.

La question est de savoir quand l'OMS se prononcera et s'il est de son ressort de se prononcer pour tel ou tel produit sans être accusée de conflit d'intérêt. Faut-il rappeler que des pays européens ont bouclé leurs commandes il y a déjà des semaines alors qu'ils n'espèrent entamer les campagnes de vaccination que vers le début de l'été de l'année prochaine (2021).

Berkani signale que les différents aspects relatifs, notamment, à l'acquisition des doses de vaccin, leur acheminement vers le pays et leur distribution aux centres chargés des opérations de vaccination ont été passés en revue. Pour celui qui est, d'abord, un praticien, la mise en branle de la stratégie vaccinale de cette ampleur « n'est pas facile ». Pour la mener à bien, explique-t-il, il faudrait, au préalable, savoir qui vacciner, comment vacciner et dans quelles conditions. Pour lui, il ne faudrait pas qu'il y ait la moindre défection dans la chaîne de vaccination en elle-même. L'autre aspect, indique-t-il, va consister à toucher le plus grand nombre de populations « par ordre de priorité », citant en cela les personnels de soins et les personnes âgées, ainsi que les personnes malades chroniques, en particulier.

R.N

LUTTE CONTRE LE SIDA

# 32 000 personnes vivent avec le VIH en Algérie

32 000 personnes vivent avec le VIH Sida et sont sous traitement en Algérie, dont 31 000 adultes âgés de 15 ans et plus, selon les données du ministère de la Santé et d'Onusida. Une bonne prise en charge des patients est fortement impactée par la pandémie du coronavirus.

La mise en œuvre du Plan national stratégique (PNS) IST/VIH/sida, pour la période 2020-2024, s'apparente cette année à un "défi opérationnel" pour l'Algérie en raison de la pandémie du Coronavirus, indique le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, appelant l'ensemble des acteurs de la riposte contre le Sida à en prendre "la mesure". Dans une note conceptuelle diffusée la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, le ministère de la Santé relève "le caractère ambitieux" des objectifs du PNS et convie "tous les acteurs de la riposte nationale à prendre, dès à présent, la mesure du défi opérationnel" que représente la mise en œuvre dudit Plan, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19. C'est pourquoi, cette célébration, à travers une journée d'information prévue mardi au siège du ministère de la Santé, mais aussi des actions au niveau national, est placée sous le slogan "Pendant la covid-19, assurer les soins et le traitement du VIH est la responsabilité de tous".

L'objectif, précise la même source, étant de rappeler qu'"un défi d'une telle ampleur ne peut être surmonté qu'en instaurant une solidarité mondiale, en acceptant notre responsabilité partagée et en mobilisant une riposte qui n'oublie personne". Tout en soulignant que ce défi peut être relevé, les rédacteurs de la note tiennent à rappeler que "dès le début de l'épidémie de l'infection VIH/Sida, l'Algérie s'est investie dans la riposte de façon volontariste et déterminée, à travers un engagement politique, régulièrement réaffirmé et traduit par un financement conséquent". Un financement, est-il ajouté, qui "garantit à titre gratuit et universel toutes les prestations médicales, y compris le traitement anti-retroviral (ARV) pour tous, ainsi qu'une approche participative et multisectorielle impliquant les acteurs gouvernementaux, la société civile et les partenaires au développement".

À ce titre, l'Algérie s'est dotée d'un nouveau PNS, le 5<sup>ème</sup> du genre, et développé depuis 2002 dans le cadre du processus de planification stratégique axé sur les résultats préconisés par l'Onusida.

Ce Plan, est-il rappelé, se veut être "la traduction de tous les engagements auxquels



l'Algérie a souscrit, notamment, la Déclaration d'Alger sur l'accélération du dépistage du VIH au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi que la stratégie Onusida visant à mettre fin à l'épidémie du Sida, d'ici 2030, à travers l'objectif intermédiaire des cibles 90.90.90".

À cet effet, le document en question vise à "accélérer et amplifier la riposte nationale au regard de la dynamique de l'épidémie, à travers un ensemble de stratégies et d'interventions afin de rompre la chaîne de transmission des IST/VIH et à assurer un accès universel à la prévention, au dépistage et aux soins. Ceci, tout en améliorant la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH au sein d'un environnement non discriminant à travers une riposte pérenne et résiliente". Pour l'ensemble de la communauté internationale, la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA 2020 "ne ressemblera pas aux éditions précédentes",

tant la Covid-19 "menace les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans le domaine de la santé et du développement, dont les avancées de la lutte contre le VIH", déplore le ministère de la Santé. Aussi, la Covid-19 "aggrave-t-elle le retard pris par la riposte au Sida", incitant l'Onusida à interpeller, "de toute urgence", et à travers son rapport "Prévenir contre les pandémies en mettant les gens au centre", les pays afin de tirer les leçons du "financement insuffisant" destiné à la santé et à "prendre des actions à l'échelle mondiale pour mettre un terme au Sida et aux autres pandémies".

À fin juin 2020, il a été recensé 32 000 personnes vivant avec le VIH Sida et sous traitement en Algérie, dont 31 000 adultes âgés de 15 ans et plus, selon les données du ministère de la Santé et d'Onusida.

Aussi, pour le ministère de tutelle, la célébration de ladite Journée mondiale consti-

tue "une opportunité pour présenter les progrès vers les cibles 90-90-90 aux niveaux global, régional et national, les stratégies de l'accélération de la riposte dans le cadre de la mise en œuvre du PNS 2020-2024 dans le contexte de la Covid-19 ainsi que pour évoquer les mesures innovantes à prendre pour relever les défis actuels et contribuer aux objectifs ambitieux de mettre fin d'ici à 2030 au SIDA comme problème de santé publique".

Le programme de la rencontre portera sur la situation du VIH/sida dans le monde, dans la région MENA et au niveau national. Il sera notamment question des "progrès de la riposte nationale", à travers les expériences des Centres de référence pour la prise en charge du VIH /Sida (CDR) ainsi que de la contribution des associations en matière de riposte au SIDA dans le contexte Covid-19.

APS

## SIDA

### 1,7 million de personnes infectées chaque année et 690 000 en meurent

Encore 1,7 million de personnes sont infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) chaque année, et quelque 690 000 en meurent, a indiqué le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. "Alors que l'attention du monde entier est portée sur la crise liée à la maladie à nouveau coronavirus, la Journée mondiale de lutte contre le sida 2020 est l'occasion de rappeler qu'il ne faut pas perdre de vue une autre pandémie mondiale, toujours présente près de 40 ans après son apparition", alerte M. Guterres, à la veille de la célébration de cette Journée, sous le signe "Solidarité mondiale et responsabilité parta-

gée". Pour le SG de l'ONU, les enseignements tirés de la lutte contre le VIH "peuvent être très utiles" dans le cadre de la lutte contre la pandémie. "Nous savons que, pour mettre fin au sida et vaincre la Covid-19, nous devons éliminer la stigmatisation et la discrimination, placer l'être humain au cœur de notre action et prendre des mesures axées sur les droits humains et tenant compte des questions de genre", a-t-il soutenu. M. Guterres, a appelé à une prise de conscience, rappelant que "pour vaincre la Covid-19 et mettre fin au sida, nous devons être solidaires les uns des autres et partager les responsabilités". Il a insisté également pour

que l'accès aux soins de santé "ne devrait pas dépendre" du niveau de richesses des uns ou des autres, soulignant que "nous avons besoin d'un vaccin contre la Covid-19, et de traitements et de soins pour lutter contre le VIH, qui soient abordables et accessibles à tous et toutes, partout". De son côté, la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, Winnie Byanyima, a alerté elle aussi à l'occasion de la Journée mondiale contre le Sida, - célébrée le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année-, sur la pandémie de Covid-19 qui "menace les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans le domaine de la santé et du développement, y compris

pour ce qui est des avancées de la lutte contre le VIH". "Elle (pandémie) accentue les inégalités existantes comme l'ont fait les autres épidémies avant elle. Notre monde s'enfonce dans les inégalités entre les genres, raciales, sociales et économiques", redoute-elle, saluant en revanche, "les efforts des militants de la cause du VIH et les communautés touchées, qui ont une nouvelle fois apporté la preuve de leur efficacité indispensable dans la riposte au sida". "Aujourd'hui, nous avons plus que jamais besoin de cette force pour surmonter les épidémies concomitantes du VIH et de la Covid-19", a insisté Mme Byanyima, également faisant état de

plus de 12 millions de personnes qui attendent d'obtenir un traitement contre le VIH et 1,7 million d'infections imputables à l'absence d'accès aux services essentiels, enregistrés en 2019.

"Alors que 2020 touche à sa fin, le monde fourmille de dangers et les mois à venir ne seront pas faciles", redoute encore la responsable onusienne, également Secrétaire général adjoint des Nations unies, appelant à une solidarité mondiale et une responsabilité partagée, qui "seront en mesure de nous aider à vaincre le nouveau coronavirus, mettre un terme à l'épidémie de sida et garantir le droit universel à la santé".

R.N

PÉTROLE

# L'OPEP au chevet d'un marché déprimé

Dans une réunion tenue hier et se poursuivra aujourd'hui, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés tentent de redonner un peu de vigueur à un marché du brut toujours déprimé par la pandémie de coronavirus.

Après une «annus horribilis» qui a vu la consommation d'or noir et les cours s'effondrer, les membres du cartel pourraient décider de prolonger le niveau de réduction de leur production actuelle au-delà du 1<sup>er</sup> janvier. L'OPEP et d'autres grands producteurs, notamment la Russie, réunis sous le terme d'OPEP+, se sont astreints cette année à des coupes drastiques dans leur production d'or noir pour tenter de l'adapter à un niveau de demande qui a fondu. Selon l'accord en vigueur décidé en avril, le retrait actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour doit être ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021, mais la plupart des observateurs tablent sur un report de trois à six mois.

Les ministres influents du cartel ont d'ailleurs envoyé ces dernières semaines des signaux en ce sens, et les bonnes nouvelles autour des vaccins ne devraient pas les faire changer d'avis. Les laboratoires AstraZeneca, Pfizer/BioNTech et Moderna ont, en effet, fait part ces dernières semaines d'une efficacité élevée de leurs candidats vaccins contre le Covid-19, une véritable planche de salut pour faire repartir l'activité économique, les déplacements et donc la consommation d'or noir.

Mais leur impact ne devrait pas se faire sentir avant des mois tandis que l'action du cartel vise à minima le premier, au plus le deuxième trimestre 2021. Mais rien n'est jamais gagné d'avance avec l'OPEP+ car le groupe des vingt-trois pays producteurs figure autant de situations intérieures différentes et presque autant d'avis sur la politique de l'offre qu'il conviendrait de tenir.

Mi-novembre, les Émirats arabes unis ont, par exemple, fait preuve d'une certaine réticence à continuer à appliquer pleinement les réductions volontaires au-delà de la fin de l'année.

Le cartel doit également gérer l'appréciation toute relative de certains de ses membres à respecter les quotas de coupes qui leur sont assi-



gnés. Les mauvais élèves qui pompent davantage que prévu par l'accord, Irak et Nigeria en tête, se font régulièrement tancer par le chef de file de l'alliance, le ministre saoudien de l'Énergie, Abdelaziz ben Salmane.

Et le souvenir du fiasco du premier sommet de l'année est toujours vif. Au début du mois de mars, la Russie et l'Arabie saoudite étaient reparties de Vienne dos à dos et s'étaient engagées, l'espace d'un mois, dans une guerre des prix fratricides.

Si le cartel est attentif aux cours du brut, qui sont revenus à leurs niveaux du début de la pandémie, soit entre 45 et 50 dollars pour les deux références mondiales le Brent et le WTI, il guette également les données de production hors de son giron et les niveaux de remplissage des capacités de stockage à travers le monde. L'offre du premier producteur mondial, à savoir les États-Unis, est en baisse depuis ses records historiques atteints en début d'année, à 11 mil-

lions de barils par jour. Et la victoire du démocrate Joe Biden, qui porte un projet timide mais réel de limitation de l'exploitation du pétrole de schiste dans le pays, laisse présager que le pic de la production américaine est passé. L'OPEP+ doit également surveiller les niveaux de production dans ses rangs, d'autant que trois de ses membres ne sont pas tenus à des quotas. C'est le cas de la Libye, dont la production presque réduite à néant en 2020 des suites d'un conflit intérieur est repartie en flèche depuis octobre. Elle a désormais dépassé le million de barils par jour, selon la Compagnie libyenne nationale de pétrole (NOC).

A moyen terme, une politique américaine plus souple vis-à-vis de l'Iran, également non concerné par les quotas, pourrait faire revenir sur le marché des centaines de milliers de barils quotidiens qu'il aura des difficultés à absorber en l'état.

AFP

BCE

## Augmentation de ses achats d'urgence de 500 milliards d'euros

La Banque centrale européenne (BCE) pourrait annoncer la semaine prochaine qu'elle augmente de 500 milliards d'euros le montant des actifs qu'elle achète en urgence pour limiter les dégâts économiques de la crise sanitaire, dit-on chez UBS. Le montant du Programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) devrait être porté à 1 850

milliards contre 1 350 milliards d'euros précédemment et ce programme serait prolongé de six mois, de fin juin à fin décembre 2021, lit-on dans une note publiée hier par le numéro un mondial de la gestion de fortune. L'institut d'émission devrait également s'engager à réinvestir le principal des titres achetés dans le cadre de programme et parvenus à maturité

jusqu'à fin 2023, contre fin 2022 précédemment, toujours selon UBS. La Banque centrale pourrait annoncer, en outre, quelle prolonge jusqu'à mi-2022 ses opérations de refinancement à long terme ciblées (TLTRO), qui sont des facilités de crédit proposées aux banques, toujours selon la note. La BCE, qui étendra ses perspectives écono-

miques pour y inclure pour la première fois l'année 2023, pourrait revoir légèrement à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation, pensent les économistes d'UBS. L'institution de Francfort a clairement fait savoir qu'elle recalibrerait les instruments de sa politique monétaire à l'occasion de sa réunion du 10 décembre.

R.E

ITALIE

## Le Crédit agricole n'envisage pas d'améliorer son offre sur Creval

L'offre de la branche italienne de Crédit agricole pour mettre la main sur Credito Valtellinese (Creval) est "juste" et il n'y aurait aucune raison de la modifier, a déclaré hier l'administrateur délégué de Crédit agricole Italia, Giampiero Maioli, à la presse italienne. Crédit agricole Italia a lancé hier dernier une offre publique d'achat de 10,50 euros par action pour l'acquisition de la banque italienne, soit un investissement total de 737 millions d'euros que Creval considère trop faible.

Giampiero Maioli a déclaré au supplément hebdomadaire L'Economia du Corriere della Sera que l'offre de Crédit agricole prenait pleinement en compte le redressement de Creval et offrait l'une des primes les plus élevées du secteur.

"C'est une offre équitable, pourquoi devrions-nous la changer ?", a déclaré Giampiero Maioli, en réponse à une question du journaliste concernant la possibilité de revoir l'offre à la hausse.

"C'est la seule offre entièrement en numéraire en Italie depuis 20 ans (...) Nous la considérons comme amicale car elle crée de la valeur pour tout le monde : actionnaires, clients et employés", a-t-il ajouté.

Le prix proposé par Crédit agricole est jugé trop bas au regard des incitations fiscales mises en place par le gouvernement italien pour encourager des fusions entre banques, ont indiqué plusieurs sources la semaine dernière.

Ces avantages fiscaux devraient être approuvés d'ici la fin de l'année dans le

cadre du budget 2021. Selon les analystes, Crédit agricole dispose d'une marge de manœuvre suffisante pour améliorer son offre étant donné que son offre actuelle entraînerait une érosion de seulement 0,2 point de pourcentage de ses fonds propres.

Creval est entré dans le viseur de Crédit agricole après l'échec des discussions en vue d'un rapprochement avec Banco BPM, la troisième banque italienne, dont les actifs sont évalués à 187 milliards d'euros contre 24 milliards pour la banque lombarde.

"D'un point de vue stratégique, un accord avec Banco BPM aurait eu un impact complètement différent", a ajouté Giampiero Maioli, sans plus de précisions.

R.E

## Brèves

### ALLEMAGNE

#### Baisse plus marquée qu'attendu des prix en novembre

Les prix à la consommation en Allemagne ont diminué plus qu'attendu en novembre, en raison notamment d'une accélération de la baisse de ceux de l'énergie, montre la première estimation publiée hier. L'inflation calculée aux normes harmonisées européennes IPCH ressort à -1,0% par rapport à octobre et à -0,7% par rapport à novembre 2019, précise Destatis, l'Institut fédéral de la statistique. Les économistes, interrogés par Reuters, prévoyaient une baisse de 0,8% d'un mois sur l'autre et de 0,5% sur un an. Les prix de l'énergie affichent un recul de 7,7% sur un an, après -6,8% en octobre.

R.E

### CHINE

#### L'activité manufacturière a progressé à un rythme record en 3 ans

L'activité du secteur manufacturier en Chine a progressé en novembre à un rythme record en plus de trois ans, montrent des statistiques officielles publiées hier, laissant suggérer que l'économie chinoise pourrait être la première puissance majeure à se remettre pleinement des dégâts de la crise du coronavirus. L'indice PMI manufacturier officiel a grimpé à 52,1 contre 51,4 en octobre, selon les données du Bureau national de la statistique. Il s'agit d'un plus haut depuis septembre 2017, alors que les analystes anticipaient une progression moins marquée avec un indice de 51,5.

Le vaste secteur industriel chinois revient progressivement aux niveaux constatés avant l'arrivée de la pandémie de coronavirus et les strictes mesures de confinement qui ont paralysé des pans entiers de l'activité plus tôt cette année. Cependant les nouvelles vagues de contaminations et les mesures de confinement imposées en réponse dans plusieurs pays partenaires commerciaux de la Chine pourraient nuire à la demande pour les produits chinois, alors que les exportations sont de manière inattendue restées solides jusqu'à présent.

Selon les données publiées hier, le sous-indice des nouvelles commandes à l'exportation s'est établi à 51,5 en novembre, contre 51,0 le mois précédent. Dans le secteur des services, l'activité a continué de croître pour un neuvième mois consécutif, avec un indice de 56,4 contre 56,2 en octobre. C'est un rythme record depuis juin 2012, alors que la confiance des consommateurs s'est améliorée du fait du faible nombre des nouvelles infections au coronavirus.

### AVEC 1,2 MILLION DE SALARIÉS

#### Amazon devient le troisième employeur de la planète

Avec 1,2 million de salariés, le géant américain de la distribution en ligne est désormais la troisième plus grosse entreprise du monde. D'ici 2023, la société de Jeff Bezos sera le plus gros employeur de la planète. Avec près de 430 000 nouveaux emplois depuis le début de l'année, le groupe Amazon de Jeff Bezos est devenu la troisième plus grosse entreprise du monde, avec 1,2 million de salariés. Seuls le géant de la distribution Walmart, avec 2,2 millions de salariés, et le groupe pétrolier chinois China National Petroleum Corporation (CNPC; 1,34 million) emploient plus de personnel aujourd'hui. Or, si Amazon maintient son rythme d'embauche actuel à 400 000 personnes par an, l'entreprise de commerce en ligne sera le plus gros employeur privé de la planète d'ici 2023.

### RECORD DE WALMART BAUTU

Selon l'historien Nelson Lichtenstein cité par le New York Times, aucune entreprise américaine n'a embauché autant de travailleurs aussi rapidement. Le précédent record en la matière était détenu par Walmart qui avait embauché 230 000 personnes en 2000. En France, Amazon emploie actuellement près de 10 000 salariés. Le plus gros employeur de France, Carrefour, compte pour sa part 364 000 employés.

R.E





EL TARF

## Vaccination de plus de 26.881 ovins et caprins, 15.322 bovins

**U**n total de 26.881 têtes de caprins et ovins ont été vaccinées contre la peste des petits ruminants (PPR) et 15.322 bovins contre la fièvre aphteuse depuis le lancement de la campagne de vaccination en octobre dernier à travers les sept dairas de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, dimanche de l'inspecteur vétérinaire local.

La wilaya d'El Tarf dispose d'un total de 63.000 doses de vaccins contre la peste des petits ruminants (PPR), a indiqué Nacereddine Chibani, précisant que 40.000 doses de vaccins ont été réceptionnées à la veille du lancement de

cette campagne de vaccination et 23.000 autres doses sont en stock au niveau de l'inspection vétérinaire relevant de la direction des Services agricoles (DSA).

Ces doses de vaccin servent à la vaccination des caprins et ovins, dont l'âge varie entre 04 et 08 mois, a-t-il ajouté, signalant qu'à ce jour, 19.395 têtes d'ovins et 7.486 caprins, appartenant à quelque 672 éleveurs, ont été vaccinés lors de la campagne de rappel. Aussi, 15.322 bovins appartenant à 821 éleveurs ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse, a-t-il noté.

Se poursuivant jusqu'au 31 décembre prochain, la campagne de vaccination porte également sur la vaccination contre la rage canine, a-t-on noté, indiquant que 8.300 doses de vaccins disponibles au niveau du stock de la wilaya ont permis de vacciner, à ce jour, 1.841 chiens appartenant à 623 personnes.

Un total de 44 vétérinaires exerçant à travers l'ensemble de la wilaya frontalière a été mobilisé dans le cadre de la campagne annuelle de vaccination, qui se déroule "dans le strict respect du protocole sanitaire lié à la propagation du coronavirus", a conclu la même source.

**COVID-19/BLIDA**  
**Fermeture, en 20 jours, de 65 commerces pour infraction aux mesures du confinement**

La direction du commerce de Blida a procédé à la fermeture de 65 locaux commerciaux, ces 20 derniers jours, pour des infractions aux mesures du confinement sanitaire, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette institution.

Selon le chef du bureau de promotion de la qualité de cette direction, Mohamed Hadj Mahdi, les équipes mixtes de contrôle ont procédé, durant le période allant du 9 au 28 novembre courant, à la fermeture immédiate de 65 locaux commerciaux, en plus de la délivrance d'une mise en demeure à l'égard d'un commerçant, pour des infractions aux mesures du confinement sanitaire.

Il s'agit, selon M. Hadj Mahdi, d'infractions aux règles sanitaires fixées par les pouvoirs publics pour limiter la propagation de la Covid-19, citant, entre autres, le non respect du port du masque de protection, de la distanciation sociale à l'intérieur des locaux commerciaux concernés, où il a été constaté la présence d'un grand nombre de personnes et l'absence de solutions désinfectantes.

Le même responsable a fait part de la réalisation, par ses services, durant la période indiquée, de 4.864 interventions pour le contrôle de différents locaux commerciaux du territoire de la wilaya, signalant la mobilisation pour ce faire, de 98 brigades de contrôle, ayant également contribué à la préparation des opérations de désinfection, réalisées à Blida.

**OUARGLA**  
**Campagne d'entretien du réseau d'assainissement en prévision de la période des pluies**

Les services de l'Office national d'assainissement (ONA) de la wilaya d'Ouargla ont lancé une large campagne d'entretien et de nettoyage des réseaux d'assainissement de certaines communes de la wilaya en prévision de la période des pluies a-t-on appris dimanche du directeur de l'antenne d'ONA d'Ouargla Fateh Djebali.

Menée à travers les communes d'Ouargla, Rouissat, Sidi-Khouildi et Ain El-Beida, l'opération a donné lieu au relevage de 719 m3 de sable et de boues du réseau, l'entretien de 1,86 km de canalisations, 72 avaloirs et bouches d'évacuation et le traitement de 15 points noirs susceptibles de provoquer des obstructions ou agglutinements d'eaux, a expliqué M. Djebali.

Pour mener à bien cette mission, il a été procédé à la mobilisation, en plus d'effectifs suffisants, de 13 camions relevant d'entreprises énergétiques établies à Hassi-Messaoud, outre des engins spécialisés de l'ONA.

Le réseau d'assainissement de la wilaya d'Ouargla compte 54 stations de relevage, trois autres de traitement et d'épuration des eaux usées, d'une autre de drainage des surplus d'eau des palmeraies.

**PARC NATIONAL DU DJURDJURA**  
**Vol et coupe d'essences forestières protégées**

*Un phénomène de coupe et de vol d'essences forestières protégées a été enregistré au niveau du Parc National du Djurdjura (PND) par des randonneurs et campeurs « irresponsables », a-t-on appris, dimanche du chef de secteur de Tala Guilef du PND, Abdellaziz Mehdi. Le dernier acte d'agression contre le patrimoine forestier a été enregistré le week-end passé, au niveau de la cédraie de Tala Guilef, au lioudit Tinguiguel (pic des cèdres) à 1874 m. d'altitude, où de jeunes cèdres ont été coupés, a indiqué à l'APS, ce même responsable.*



Six jeunes sujets de cèdre ont été massacrés par des pseudos campeurs de fin novembre, qui, n'ayant pas trouvé du bois de chauffage pendant la nuit, ont abattu de jeunes cèdres et ce malgré la disponibilité du bois mort aux alentours", a déploré Mehdi Abdelaziz.

Cet acte n'est malheureusement pas le seul enregistré au niveau de cette réserve de biosphère. En octobre dernier des dizaines plantés de sapins de Numidie -- plantés à titre expérimental, le 19 novembre 2016 à Tala Guilef par une équipe de chercheurs de l'Institut

des recherches forestières d'Azazga dirigé par le défunt Arezki Djema -- ont été volés, a déploré le chef de secteur de Tala Guilef.

De jeunes plants de pin noir, une espèce endémique au Djurdjura, ont été également volés, a-t-il ajouté.

Le chef de secteur de Tala Guilef a regretté le manque de moyens du PND qui ne permet pas à cette institution de mener à bien sa mission. "Pour sévir, il faut surprendre l'agresseur en flagrant délit, mais malheureusement le parc ne dispose pas d'assez de

moyens humains et matériels", a-t-il noté.

Et d'ajouter: "les éléments du parc sont âgés et il n'y a pas de relève. Pour un territoire de 5.000 ha, je ne dispose que de 6 agents tous âgés (la cinquantaine passée)".

Qualifiant cet acte de "barbare", il a souligné que "la sauvegarde de ce patrimoine particulier est la tâche de tous ceux qui portent le Djurdjura dans leur cœur".

"Nous comptons aussi sur les médias et la conscience des citoyens pour sensibiliser sur les portées négatives et fâcheuses de tels comportements", a-t-il dit.

De son côté, le guide de montagne Lounes Meziani qui a dénoncé ces agressions gratuites du patrimoine du PND, a relevé avec regret que "ce que les incendies ont épargné sera détruit par ces individus irresponsables".

"Il est temps que la Direction générale des forêts dote les parcs nationaux des moyens nécessaires en les équipant de brigades équestres et en procédant à des recrutements, qui leur permettront même de mettre en place des brigades de nuit, afin qu'ils puissent mener à bien leur mission", a-t-il soutenu.

**BOUMERDES**  
**30 infiltrations d'eaux pluviales dans des habitations et sur le réseau routier**

Un total de 31 infiltrations d'eau causées par les importantes chutes de pluies de ces dernières 48 heures a été enregistré au niveau d'habitations, places publiques et du réseau routier de la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la protection civile.

Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le sous-lieutenant Hocine Bouchachia, "ces infiltrations d'eau ont causé des dégâts matériels sans grande importance et aucune perte de vies humaines n'est à signaler", a-t-il indiqué.

A cela s'ajoute le signalement, durant ces dernières 24 heures, de 13 accidents de la circulation ayant causé des blessures à 18

personnes, suite au dérapage de véhicules dans de nombreuses communes.

Le plus lourd bilan a été enregistré, hier samedi, sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest, traversant la région d'"Ouled Ouali" dans la commune de Larbaatche (Est de Boumerdes), où quatre accidents de la circulation ont eu lieu faisant 13 blessés, a signalé le sous-lieutenant Hocine Bouchachia.

Le même bilan des services de la protection civile de Boumerdes fait état de l'effondrement d'un mur d'une habitation dans la commune de Tidjelabine (Est), à cause d'un glissement de terrain suite aux infiltrations des eaux pluviales, et d'un autre glissement de terrain au niveau de l'axe de la RN5, traversant la commune de

Thénia (à l'Est), et des chutes d'arbres dans les communes des Issers et Bordj Menail (est de Boumerdes).

Les services de la direction des travaux publics de la wilaya ont, pour leur part, effectué 31 interventions pour le pompage des eaux de pluies, ayant causé un arrêt du trafic routier au niveau de l'axe de la RN12 reliant Si Mustapha à Boumerdes.

Parallèlement, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya a mobilisé ses services pour assurer "différentes interventions pour le rétablissement du courant électrique, survenues ces dernières 48 heures au niveau de certaines communes", a indiqué le directeur de la structure, Halim Karbadji.

SIDI BEL-ABBES

# Lancement d'une vaste opération de reboisement de plus de 48 hectares

La conservation des forêts de Sidi Bel-Abbes a lancé une vaste opération de reboisement portant sur la plantation de plus de 48 hectares de différentes espèces d'arbres à travers de nombreuses régions de la wilaya, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication et d'information à la conservation.



La même source a indiqué que l'opération, qui se déroule avec la participation de membres de l'Armée Nationale Populaire (ANP), s'étalera jusqu'au 21 mars 2021, coïncidant avec la célébration de la journée mondiale de l'arbre, soulignant que de nombreuses régions de la wilaya sont ciblées par cette opération, notamment celles ayant fait dernièrement l'objet d'incendies. La première étape de cette opération a eu lieu au niveau du lac de Sidi M'hamed Benali où 2.000 arbustes ont été plantés, a-t-on indi-

qué, ajoutant que des éléments de l'ANP ont participé à la mise en terre de 2.500 arbustes dans la forêt "Louza" située dans les environs de la commune de Zerouala, qui a enregistré, dernièrement, un incendie ayant ravagé une superficie globale de près de 108 hectares du couvert végétal. Dans le cadre de cette opération, la région de "Nekaïkiche" dans la commune de "Tfâsour" au sud de la wilaya a vu une participation active de la part des membres de l'ANP, pour la plantation de 5.000 arbustes. En parallèle, le pro-

gramme tracé qui se poursuit vise la plantation de plus de 50.000 arbustes, notamment 250 ha à la forêt "Zekla" près de la commune de Oued Taourira, avec une densité de 800 arbustes à l'hectare, dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2019, en plus de la concrétisation du programme dont le groupe d'ingénierie rurale a été chargé visant la plantation de 800 ha, avec comme objectif la régénération du couvert végétal et la lutte contre la désertification, ainsi que 100 ha pour le traitement des bassins versants et des travaux syl-

vicoles dans la région de Rdjem Demmouche dans la daïra de Ras El Ma. La conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel-Abbes poursuit les opérations de reboisement avec la participation de différents acteurs locaux, à l'instar de la société civile, afin de réussir la plantation de 1,5 million d'arbustes, après que la wilaya ait décroché, l'année dernière, la première place au niveau national, après avoir réussi la plantation de plus de 1,3 million d'arbustes à travers les différentes régions de la wilaya.

ANNABA

## Production prévisionnelle de plus de 15.000 quintaux d'olives

Une production prévisionnelle totale de plus de 15.000 quintaux d'olives est attendue à Annaba, au cours de la campagne de collecte des olives de la saison agricole 2019/2020, avec un rendement de 70 qx par hectare, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

La même source a précisé, à ce propos, qu'une superficie totale de 1.311 ha a été consacrée à la production d'olives à travers plusieurs communes de la wilaya d'Annaba, soulignant toutefois que la production d'olives attendue cette année est en "baisse" comparativement à la campagne agricole 2018/2019, estimée à 17.000 quintaux, d'où la "nécessité d'étendre les surfaces irriguées exploitées pour cette culture".

Par ailleurs, dans le cadre des opérations de reboisement et d'exploitation des zones forestières pour la culture des oliviers, en plus de la relance des activités agricoles productives dans les zones d'ombre, la même source a fait état de l'extension des surfaces agricoles destinées à la culture de l'olivier et l'intensification de son exploitation avec le recours aux technologies modernes notamment pour le bouturage et la récolte des olives.

Aussi, dans le cadre de la campagne de collecte des olives, les services agricoles de la wilaya de Annaba ont procédé à l'intensification des actions de sensibilisation et de formation au profit des exploitants des champs d'oliviers dans le but de généraliser l'usage des technologies modernes, notamment pour l'entretien des oliviers durant l'hiver et leur protection contre divers types de maladies et de parasites, mais également pour la récolte. Dans ce contexte, des formations pratiques sont effectuées sur le terrain concernant la prise en charge et l'entretien des oliviers sous la supervision de techniciens de l'Institut technique des arbres fruitiers et vignobles de Skikda (ITAFV) et de la station régionale de protection des végétaux (SRPV) d'El Tarf, visant en premier lieu les champs d'oliviers dans les communes de Seraidi, Ain El Aneb, Ain El Barda et les zones d'ombre qui s'orientent vers le développement et l'exploitation des oliviers.

ILLIZI (COOPÉRATION)

## Convention entre le centre universitaire et la Cour de justice

Une convention de coopération et de partenariat portant échange d'expériences professionnelles et promotion de la coopération bilatérale a été signée dimanche entre le Centre universitaire Cheikh Amoud Belmokhtar et la Cour de justice d'Illizi, a-t-on appris dimanche auprès du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. S'inscrivant dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement, la convention, signée par le recteur du centre universitaire d'Illizi, Moussa Boubekour, et le président de la Cour d'Illizi, M. Khaldi Karim, facilitera aux étudiants et enseignants universitaires de

suivre des stages, d'entreprendre des visites scientifiques au niveau de la Cour de justice et permettra aux cadres de la Cour de contribuer, de par leurs expériences, à dispenser des cours en la matière. Le personnel de la Cour devra également bénéficier, en vertu de cette convention comportant des clauses, de sessions de formation au centre, en sus de l'exploitation du laboratoire de recherche du Centre universitaire, ainsi que la participation des cadres de la justice aux conférences et rencontres ayant trait au Droit, initiées par le centre universitaire Cheikh Amoud Belmokhtar, a

indiqué M. Boubekour. La convention, d'une période de trois ans renouvelable, vise la concrétisation de la relation scientifique et professionnelle entre les deux parties pour l'échange d'expériences et la consolidation de la coopération participative, a-t-il ajouté. Le centre universitaire d'Illizi envisage l'organisation, dans le but de mettre en œuvre cette coopération, des séminaires et conférences ayant trait à divers thèmes juridiques, tels que le code des marchés publics et la loi de prévention contre la discrimination et le discours de la haine.







FOOT / TOURNOI QUALIFICATIF À LA CAN-2021 (U20)

# L'Algérie débutera face à la Tunisie le 15 décembre



**L**a sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) entamera le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie Mauritanie-2021, face à son homologue tunisienne le 15 décembre au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), selon le tirage au sort effectué hier à distance par

l'UNAF. Le tournoi, prévu du 15 au 27 décembre aux stades Hamadi-Agrebi et El Menzah, se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 qui se déroulera en Mauritanie.

L'équipe algérienne, sous la conduite de Saber Bens-

main, affrontera ensuite la sélection marocaine le 18 décembre pour le compte de la deuxième journée avant d'enchaîner face à la Libye le 21 du même mois.

Les Algériens bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi de l'UNAF face à l'Égypte le 24 décembre.

Brèves

CHAMPIONNAT D'ITALIE  
L'AC Milan accroît son avance en dominant la Fiorentina (2-0)

L'AC Milan, sans Zlatan Ibrahimovic, blessé, a accru son avance en tête de la Serie A grâce à un succès facile (2-0) à domicile face à une Fiorentina en manque de confiance, dimanche lors de la 9e journée. Les "Rossoneri" (23 pts) comptent désormais cinq unités d'avance sur l'Inter et Sassuolo (18 pts) et six sur l'AS Rome et la Juventus (17 pts). La Roma a toutefois l'occasion de prendre seule la deuxième place à l'occasion de son déplacement en soirée à Naples, dans un match que les Napolitains disputeront avec un maillot spécial, rappelant les couleurs de l'Argentine, pour rendre à nouveau hommage à Diego Maradona. Malgré l'absence de Zlatan Ibrahimovic, spectateur dans les tribunes de San Siro, l'équipe lombarde a affiché une belle maîtrise pour profiter du manque de confiance criant de la Fiorentina (un point pris et aucun but marqué lors des quatre derniers matches). Alessio Romagnoli, oublié au second poteau sur un corner, a ouvert la marque (17e) avant que Franck Kessie ne double la mise sur penalty (27e). Le milieu ivoirien, intronisé tireur officiel par Ibrahimovic lui-même après ses récents ratés dans cet exercice, a toutefois manqué un autre penalty dix minutes plus tard, après une faute sur Theo Hernandez. La Fiorentina n'a jamais semblé en mesure de contester la victoire au leader. Cesare Prandelli, rappelé sur le banc le 9 novembre, subit ainsi sa deuxième défaite en deux matches de championnat et la "Viola" reste à la dérive (16e) avant d'accueillir le Genoa (19e) lors de la prochaine journée.

R.S

BUNDESLIGA (ALLEMAGNE)  
Leverkusen tenu en échec, reste troisième

Leverkusen a été tenu en échec dimanche par le Hertha Berlin (0-0), et manque l'occasion de s'emparer seul de la deuxième place de la Bundesliga derrière le Bayern Munich. Le Bayer, qui restait sur cinq victoires consécutives en championnat, est cependant toujours invaincu en neuf journées. Avec 19 points, il est intercalé en troisième position entre Leipzig (20 pts) et Dortmund (18 pts). Le Bayern fait la course en tête avec 22 unités. Ce bon début de saison démontre que le Bayer a bien digéré les départs cet été de Kai Havertz (Chelsea) et Kevin Volland (Monaco), pourtant pièces maîtresses de l'attaque la saison dernière. Berlin stagne à la 13e place avec 8 points. Le match, précédé par une minute de silence en mémoire de Maradona comme sur tous les terrains de Bundesliga, a été très équilibré. Les deux équipes se sont neutralisées au milieu de terrain. Le Bayer s'est procuré l'une des meilleures occasions de la partie en première période, avec un tir puissant de 20 mètres de Kerem Demirbay détourné en corner du bout des doigts par le gardien berlinois. Globalement, Leverkusen n'a pas réussi à mettre le même rythme que lors de ses matches précédents. A sa décharge, l'équipe était privée de trois joueurs majeurs du secteur offensif : le milieu Nadiem Amiri (maladie) et les attaquants Karim Bellarabi (cuisse) et surtout Lucas Alario (genou), le buteur international argentin qui a déjà fait mouche sept fois cette saison, dont trois doublés consécutifs en championnat entre octobre et mi-novembre. Samedi, le Bayern s'est imposé 3-1 à Stuttgart et Leipzig a laborieusement battu le promu Armenia Bielefeld (2-1). Dortmund a fait la mauvaise opération du week-end en s'inclinant à domicile contre Cologne (2-1), qui n'avait encore remporté aucun match cette saison, et profite de ces trois points pour sortir de la zone de relégation.

R.S

PREMIER LEAGUE ANGLETERRE - MAN. UNITED  
Auteur d'un doublé, Cavani renverse Southampton (3-2)

Entré à la pause, Edinson Cavani a inscrit un doublé et donné une passe décisive pour offrir à Manchester United une victoire inespérée mais précieuse à Southampton (3-2), dimanche pour la 10e journée de Premier League.

L'Uruguayen n'aurait pas pu mieux préparer la réception de son ancien club le Paris SG, mardi, dans un match décisif pour le groupe H de la Ligue des champions. Avec 16 points, les "Red Devils" recollent un peu au haut du classement avec leur 7e place, alors que Southampton, qui était virtuellement sur le podium de Premier League quand il menait 2-0, doit se contenter de la 5e place (17 points). Avec un Anthony Martial malade et un Mason Greenwood maladroite et qu'il a remplacé à la pause, Cavani a marqué les esprits dans la course au statut de titulaire à la pointe de l'attaque manchesterienne. Alors que son équipe était menée 2-0, sans avoir vraiment démerité, il a renversé le match en trouvant d'abord Bruno Fernandes étonnement seul au coeur de la surface de réparation adverse pour la réduction du score (2-1, 59e). Après avoir un peu trop décroisé une tête (68e), il a égalisé à 2-2 en reprenant à six mètres des buts et d'une tête plongeante rageuse un tir raté de Bruno Fernandes (2-2, 74e). Ce point semblait déjà un moindre mal pour Manchester, mais Cavani est allé chercher la victoire



en reprenant de son geste fétiche, une déviation de la tête au premier poteau, un centre de Marcus Rashford, pour offrir trois points qui sont un soulagement pour Solskjaer et ses troupes qui reviennent de loin (90e+2). L'équipe du sud de l'Angleterre n'a pas laissé passer ses chances grâce à la patte délicate de James Ward-Prowse. Le milieu de terrain international a d'abord en-

voqué un corner tendu et précis au premier poteau pour une déviation de la tête de Jan Bednarek qui a trompé un David De Gea un peu passif (1-0, 23e). Dix minutes plus tard, le diabolique tireur de coups de pied arrêtés a expédié un coup franc de 23 mètres dans la lucarne de De Gea qui n'a pu que pousser le ballon dans l'intérieur du petit filet (2-0, 33e).

Mais c'est au final United qui a réussi à maintenir sa dynamique positive de quatre victoires consécutives depuis la trêve internationale. De quoi faire trembler Paris qui aurait bien besoin de ne pas revenir bredouille d'Old Trafford s'il veut préserver ses chances de qualification pour les huitièmes de finale de C1.

R.S

REAL MADRID  
Mijatovic remet en cause la tactique de Zidane

L'ancien attaquant international yougoslave du Real Madrid, Predrag Mijatovic, a chargé l'entraîneur actuel du club merengue, Zinedine Zidane, au lendemain de la défaite concédée à domicile face à Alaves (1-2), dans le cadre de la 11e journée de Liga espagnole de football. "En préparant la rencontre, ils ne se sont visiblement pas rendu compte que le point fort d'Alaves, c'était le côté gauche avec ses deux attaquants, et c'est là que le problème débute", a ainsi taclé "Pedja" sur les ondes de la Cadena SER. Il s'agit de la troisième défaite concédée à la maison par le

champion d'Espagne depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, après celles en Ligue des champions face au Shakhtar Donetsk (2-3) et en Liga devant Cadix (0-1). "Il (Zidane) doit arranger certaines choses et ça commence dès la préparation du match. Si tu as Lucas Vazquez qui a fait une bonne prestation face à l'Inter en étant ailier, tu ne peux pas le mettre latéral face à Alaves, surtout si Militao est disponible. Je ne sais pas ce qui se passe avec ce gamin, qui n'est pas défenseur central, ni arrière latéral. Tu reviens avec Lucas Vazquez à ce poste, et Asensio devant, qui ne va pas l'aider", a ajouté le bu-

teur en finale de la Ligue des champions 1997 face à la Juventus Turin. Ancien joueur et directeur sportif du Real Madrid, Predrag Mijatovic est largement repris par les médias ibériques dimanche qui partagent son point de vue en critiquant Zidane, désormais dos au mur. Le Real Madrid sera en appel mardi pour affronter les Ukrainiens du Shakhtar Donetsk (18h55) pour le compte de la 5e journée (Gr. B) de la Ligue des champions. Un succès devrait permettre aux Madrilènes (2es, 7 pts) de valider leur billet pour le prochain tour.

R.S

LIGA ESPAGNOLE  
Le FC Barcelone surclasse Osasuna 4-0

Le FC Barcelone a étrillé Osasuna 4-0 pour la 11e journée de Liga dimanche, et remonte provisoirement à la 7e place au classement. Les Catalans se sont imposés grâce à un but de Martin Braithwaite (29e) près un cafoillage, puis une reprise de volée magnifique depuis l'extérieur de la surface de Griezmann (42e), qui a ensuite offert une passe décisive à Philippe Coutinho (56e). Lionel Messi a enfin parachévé l'oeuvre du Barça (73e) et a rendu hommage à son légendaire compatriote Diego Maradona, décédé mercredi.

le leader Real Sociedad accroché 1-1 par Villarreal

Le leader du Championnat d'Espagne, la Real Sociedad, a été accroché 1-1 sur son terrain par Villarreal (3e) dimanche pour la 11e journée de Liga, mais reste premier (24 pts) avec un point d'avance sur l'Atlético Madrid, vainqueur de Valence 1-0 samedi. Villarreal a ouvert le score sur un penalty de Gerard Moreno (6e), puis la Real Sociedad et revenu à hauteur grâce à un autre penalty, transformé par le capitaine Mikel Oyarzabal (33e). Les hommes d'Unai Emery prolongent donc leur série d'invincibilité à 13 matches, et restent donc 3es en Liga avec 20 pts.

FOOTBALL/TUNISIE

L'entraîneur brésilien Jorvan Vieira s'engage à l'Etoile du Sahel

L'Etoile sportive du Sahel (Ligue 1 tunisienne de football) a annoncé dimanche l'arrivée à Tunis de l'entraîneur brésilien, Jorvan Vieira et son adjoint Philippe Silvanho, pour diriger l'équipe première de football.

Vieira (67 ans) avait dirigé l'équipe nationale d'Irak avec laquelle il avait remporté la coupe d'Asie en 2007. Il avait également plusieurs expériences dans plusieurs pays arabes, tels que le Qatar, Oman, le Maroc, l'Egypte, le Koweït et les Emirats.(APS)

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

# Le CRB et le MCA se positionnent pour la qualification

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad et le MC Alger, ont pris option sur la qualification au prochain tour de l'épreuve, au terme de la première manche du tour préliminaire, disputée samedi et dimanche.



Le MCA est allé accrocher les Béninois des Buffles du Borgou (1-1) à Porto-Novo, alors que le CRB s'est imposé dimanche avec autorité face aux Libyens d'Al-Nasr (2-0), au stade olympique du 5-Juillet (Alger). Le Chabab, qui jouait pour l'occasion son deuxième match officiel de la saison, neuf jours après sa victoire en Supercoupe d'Algérie devant l'USM Alger (2-1), a fait l'essentiel en l'emportant grâce à deux réalisations signées la nouvelle recrue béninoise Marcellin Koukpo (14e) et le capitaine Chamseddine Nessakh (60e). Même s'il y avait de la place à une victoire plus importante, le champion d'Algérie en titre a laissé une bonne impression dans l'ensemble, évitant notamment d'encaisser un but, dont les conséquences auraient pu être préjudiciables en vue du match retour, prévu samedi prochain en Egypte.

"Nous avons certes remporté ce match aller, mais rien n'est encore acquis, on n'est pas encore qualifiés. Il nous reste une seconde manche qu'on doit absolument bien gérer

pour assurer notre qualification à la prochaine étape", a réagi Nessakh à l'issue de la partie.

Avec cette nouvelle victoire, le Chabab, qui signe son retour en C1 presque 20 ans après sa dernière participation, affiche d'emblée ses ambitions en ce début de saison, lui qui compte jouer son va-tout sur tous les fronts.

**LE MCA ÉCHOUÉ À VAINCRE LE SIGNE INDIEN MAIS TIENT BON**

Le MCA, vice-champion d'Algérie, n'a pas fait mieux qu'un match nul en dehors de ses bases face à une modeste équipe béninoise des Buffles du Borgou (1-1). Ayant mené au score grâce à une réalisation du milieu de terrain Miloud Rebiai (25e), le Mouloudia a inexplicablement reculé d'un cran en seconde période pour permettre aux locaux de remettre les pendules à l'heure.

A l'instar du CRB, le "Doyen" pouvait aisément marquer plus de buts et prétendre vaincre le signe indien. En effet, le MCA n'a

plus gagné en Afrique depuis 1976, soit l'année du premier et dernier titre continental remporté par les "Vert et Rouge".

"Nous avons réalisé un bon résultat dans des conditions climatiques assez difficiles. Je remercie l'entraîneur Nabil Neghiz pour sa confiance. Maintenant, nous devons bien préparer la seconde manche pour valider notre ticket au prochain tour", a indiqué le portier mouloudéen Ahmed Boutaga, auteur d'arrêts décisifs.

La seconde manche se jouera vendredi prochain au stade olympique du 5-Juillet (15h00). En cas de qualification, le MCA sera opposé au 1er tour au vainqueur de Mlangede FC (Zanzibar) - CS Sfaxien de Tunisie (aller : 0-5), tandis que le CRB affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia du Kenya (aller : 2-1).

Le match aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

R.S

## Brèves

AVIRON (MONDIAUX-2021 EN SALLE)

### La sélection algérienne valide quatre tickets

La sélection algérienne d'aviron a obtenu quatre billets qualificatifs pour les championnats du monde-2021 en salle, à l'issue des épreuves du championnat d'Afrique de la spécialité (Ergomètre) disputées samedi à distance. Engagée avec 11 athlètes dont 3 filles au niveau du centre sportif de Serairdi (Annaba), l'équipe algérienne a enregistré la qualification de Sid Ali Boudina (2000 m), champion d'Afrique, Amina Rouba (500 m, médaille d'argent), Nihad Chadli (500 m, médaille d'argent) et Mohamed Soltane Gasmi (vice-champion d'Afrique au 500 m).

Au terme de ce championnat continental, l'Algérie a pris la 4e place avec un total de neuf médailles (1 or, 6 argent et 2 bronze). La première place est revenue à la sélection de Tunisie avec 11 médailles d'or, suivie en seconde position par l'Egypte avec cinq médailles d'or et par l'Afrique du Sud (3e avec 4 médailles d'or). Les équipes du Maroc, de Namibie et du Cap-Vert se sont contentées chacune d'une seule médaille d'or.

Plus de 500 athlètes issus de 15 pays ont pris part à cette compétition dont l'organisation technique a été réalisée à partir de l'Afrique du Sud.

R.S

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2020

### Versement de subventions financières à trois disciplines

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a procédé au versement de subventions financières au profit de trois disciplines sportives, dans le cadre de la prise en charge des sportifs qualifiés et qualifiables aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo-2020 décalés à 2021, ainsi qu'en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran-2022, indique hier un communiqué du MJS.

Il s'agit du handball (équipe nationale A), du tennis (6 athlètes) et du taekwondo (15 athlètes). "Ces subventions financières individuelles accordées à chaque athlète concerné s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'action qui englobe, outre la prise en charge de la préparation sportive, la réhabilitation des infrastructures et l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des athlètes", précise le MJS.

Ce dernier, avait annoncé mardi dernier sa décision d'octroyer des subventions destinées à 325 athlètes (127 filles et 198 garçons), représentant 21 fédérations, dans le cadre de la politique de prise en charge "optimale" des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo ainsi qu'en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran 2022. Les fédérations sportives concernées sont : le handisport, l'athlétisme, le cyclisme, la boxe, le handball, les luttes associées, le karaté-do, le judo, la gymnastique, la natation, l'aviron et le canoë kayak, le basket-ball, l'escrime, le tennis, le volley-ball, la voile, l'haltérophilie, le badminton, le taekwondo, le tir sportif et le tennis de table.

R.S

BOXE/TOURNOI "GOLDEN GLOW" EN SERBIE

## Cinq médailles pour les pugilistes algériens

Les boxeurs algériens Younes Nemouchi et Chouaib Bouloudinat sont distingués au 63e tournoi international "Golden Glow" qui a pris fin dimanche à Sombor en Serbie, en remportant les deux médailles d'or de la sélection, auteur d'un total de cinq breloques (2 or, 2 argent et 1 bronze) et une seconde place au podium, a-t-on appris hier de la délégation algérienne.

Chez les 75 kg, Younes Nemouchi a battu en finale aux points, l'Ukrainien Rybalko Dmytro, s'adjudgeant non seulement l'or

de la catégorie, mais aussi le titre de meilleur boxeur de tout le tournoi.

En demi-finales, Nemouchi a défait le Serbe Poletan Sandro (3-2). De son côté, Chouaib Bouloudinat (+91 kg) a surclassé, en finale, le Serbe Veleetic Dusan, après avoir éliminé, en demi-finales, la Ghanéen Jababu Maji (5-0).

Les deux médailles algériennes en argent ont été l'oeuvre d'Oussama Mordjane, dominé en finale de la catégorie des 57 kg par l'Ukrainien Eduard Trofymenko et de Chemseddine

Kramou (69 kg) qui a perdu face au Serbe Abasov Vakhid. Pour sa part, le pugiliste Yugurtha Beka (69 kg) s'est contenté de la médaille de bronze après avoir perdu contre le Russe Abasov Vakhid (1-4). Quant au 6e pugiliste algérien ayant pris part au tournoi, Yahia Abdelli (63 kg), il a été défait en quarts de finale par le Serbe Nenad Jovanovic (3-2).

Quarante-et-un (41) boxeurs ont pris part à la compétition, représentant l'Afrique (Algérie et Ghana), l'Amérique (Cuba) et l'Europe (Bosnie-Herzégovine,

Croatie, Moldavie, Macédoine, Russie, Ukraine et Serbie). Pour rappel, sept boxeurs algériens dont deux dames ont arraché leur billet pour les JO-2020 de Tokyo. Il s'agit de Mohamed Houmri (81 kg), Chouaib Bouloudinat (+91 kg), Mohamed Fliissi (52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Abdelhafid Benchebla (91 kg) chez les messieurs. De leur côté, les dames algériennes ont arraché deux qualifications historiques aux JO grâce à Rommaïssa Boualem (51 kg) et Imane Khelif (60 kg).

R.S

Brèves

BREXIT

L'UE et le Royaume-Uni entament leur "dernière semaine" de négociations

Le ministre britannique des Affaires étrangères Dominic Raab a déclaré dimanche que son pays et l'Union européenne (UE) entament dans la "dernière semaine" de leurs négociations "de fond" sur leurs relations commerciales post-Brexit. Appelant l'UE à accepter la "position de principe" du Royaume-Uni sur la pêche - l'un des principaux points d'achoppement des négociations - M. Raab a paré rejeter l'offre actuelle de l'UE à ce sujet, qui consisterait à restituer entre 15 et 18% des poissons capturés par les navires de pêche de l'UE dans les eaux britanniques, a rapporté Sky News. Pour ce qui est des autres questions en suspens, M. Raab a indiqué à Sky News qu'il avait l'impression qu'il y avait "des progrès en direction d'un plus grand respect" de la position britannique sur les "règles de concurrence équitables" - un ensemble de règles et de normes communes pour l'après-Brexit. Samedi à Londres, le Royaume-Uni et l'UE ont repris leurs pourparlers en face à face sur le commerce post-Brexit. Ces négociations avaient un temps été suspendues lorsqu'un négociateur de l'UE avait été testé positif au coronavirus un peu plus tôt ce mois-ci. Les négociations entrent dans une phase cruciale, car le temps presse pour les deux parties, qui doivent conclure un accord avant l'expiration de la période de transition du Brexit à la fin de l'année. Le Royaume-Uni et l'UE se sont lancés dans des discussions longues et chaotiques au mois de mars, après que le Royaume-Uni a officiellement mis fin à son adhésion à l'UE le 31 janvier. Ces négociations visent essentiellement à conclure un accord sur leurs futures relations commerciales avant l'expiration de la période de transition.

USA

Joe Biden nomme une équipe de communication entièrement féminine

Le président élu des Etats-Unis, Joe Biden, a annoncé dimanche la composition de son équipe de communication à la Maison Blanche, qui sera exclusivement féminine, ce que son entourage a qualifié de première dans l'histoire du pays. Parmi les personnes désignées figure Jen Psaki, qui occupera le poste très en vue d'attachée de presse de la Maison Blanche. Mme Psaki, 41 ans, a occupé plusieurs postes supérieurs, dont celui de directrice de la communication de la Maison Blanche sous l'administration Obama-Biden. "Je suis fier de présenter aujourd'hui la première équipe de communication pour la Maison Blanche composée exclusivement de femmes," a indiqué M. Biden dans un communiqué. "Ces professionnelles de la communication, qualifiées et expérimentées, apportent des perspectives variées à leur travail et partagent le même engagement pour reconstruire ce pays." En plus de Mme Psaki, six autres femmes ont été nommées. Parmi elles, Kate Bedingfield, directrice adjointe de campagne de M. Biden, a été nommée directrice de la communication de la Maison Blanche. Mme Bedingfield a déjà officié en tant que directrice de la communication de Biden alors qu'il était vice-président. Ashley Etienne deviendra directrice de la communication de Kamala Harris et Symone Sanders est propulsée conseillère et porte-parole de la vice-présidente. Pili Tobar a été nommée directrice adjointe à la communication de la Maison Blanche et Karine Jean Pierre, attachée de presse adjointe. Elizabeth Alexander sera la directrice de communication de la future Première dame Jill Biden.

MAURITANIE

Libération des 42 personnes interpellées lors des manifestations



La police mauritanienne a libéré dimanche les 42 personnes arrêtées la veille à Nouakchott, au cours de manifestations de veuves et d'orphelins demandant justice pour les victimes d'affrontements entre 1989 et 1991, a indiqué Dia Alassane, co-organisateur de la marche. "Les personnes arrêtées sont au nombre de 42, deux à Bababé (sud) et les autres à Nouakchott",

avait indiqué Lalla Aicha, du Forum des organisations nationales des droits de l'homme (Fonad), citée par l'agence AFP. Un responsable de la police avait confirmé ces interpellations, soulignant que "la manifestation n'était pas autorisée". "Notre marche était pacifique, conforme à la loi et à la Constitution, qui garantissent la liberté d'expression", s'est insurgé M.

Alassane. "Nous voulons exprimer notre deuil, réclamer nos droits à la justice et aux réparations". Les manifestants réclamaient aussi l'abrogation de la loi d'amnistie adoptée en 1993, qui protège les auteurs présumés des crimes commis pendant deux ans de conflit entre les communautés. "Il faut mettre fin à l'impunité et permettre aux Mauritanien de se

retrouver et de réfléchir sur la manière de vivre ensemble", a souligné Dia Alassane. L'ancien président Mohamed Ould Abdel Aziz, qui a gouverné entre 2008 et 2019, a présenté ses excuses pour les événements de 1989-1991, mais de nombreux groupes de défense des droits de l'Homme continuent d'exiger que les responsables rendent des comptes.

NIGER

Effectifs militaires doublés pour combattre le terrorisme

Les effectifs de l'armée du Niger devrait passer de 25.000 actuellement à "au moins 50.000" dans les cinq prochaines années, a affirmé Issoufou Katambé, le ministre de la Défense samedi devant le Parlement à Niamey. "Une armée, il faut au moins 50 à 100.000 ou 150.000 éléments et nous, nous sommes à 25.000 (hommes) seulement, c'est pour ça que le président de la République (Mahamadou Issoufou) a pris l'engagement que d'ici cinq ans, il faut qu'on multiplie ce chiffre là, il faut que nous ayons au moins 50.000 éléments dans cette armée", a déclaré le ministre Katambé lors de l'adoption d'une loi visant à valoriser les conditions de vie et de travail des Forces armées nigériennes (FAN).

"La décision de porter à 50.000 hommes les effectifs de l'armée entre dans le cadre du combat contre le terrorisme qui est une lutte de longue haleine", a-t-il précisé, cité par l'agence AFP. Il a assuré que "les dispositions sont en train d'être prises pour atteindre cet objectif". M. Katambé a ainsi annoncé une "multiplication des centres d'instruction militaires dans les huit régions" du pays pour former les nouvelles recrues et une "augmentation du nombre des encadreurs" militaires et la "création d'écoles de formations" d'officiers et sous-officiers. Une école d'état-major sera aussi ouverte en janvier 2021. En outre, l'âge de la retraite pour "les militaires de rangs" a été repoussé de 47 ans à 52 ans, a-t-il souligné.

APAISEMENT

La Serbie renonce à expulser l'ambassadeur du Monténégro

La Serbie a annoncé dimanche renoncer à expulser l'ambassadeur du Monténégro dans une volonté d'apaisement, après l'annonce la veille par les deux pays de l'expulsion de leurs ambassadeurs respectifs. Le Monténégro avait déclaré samedi l'ambassadeur de Serbie Vladimir Bozovic persona non grata pour "ingérence dans (ses) affaires intérieures", lui donnant 72 heures pour quitter le pays. La Serbie avait immédiatement annoncé une mesure réciproque à l'égard de l'ambassadeur du Monténégro Tarzan Milosevic. "Nous avons décidé que la Serbie allait dès ce soir annuler sa décision d'expulser l'ambassadeur du Monténégro", a déclaré la Première ministre Ana Brnabic, après un entretien avec le président serbe Aleksandar Vucic. Belgrade veut "tendre une nouvelle fois la main de la coopération et de l'amitié", a-t-elle ajouté. Le conflit est intervenu à quelques jours de l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement pro-serbe du Monténégro. Plus tôt dimanche, le Premier ministre désigné du Monténégro Zdravko Krivokapic avait regretté cette crise diplomatique. Il avait promis, sur Twitter, que son gouvernement, qui devrait entrer en fonctions mercredi, travaillerait à l'amélioration des relations entre les deux pays.

TENSION

La Somalie rappelle son ambassadeur au Kenya

Dans une dispute diplomatique entre la Somalie et le Kenya, deux pays voisins, le gouvernement somalien a annoncé dimanche soir avoir rappelé son ambassadeur au Kenya Mohamad Ahmed Nur Tarsan, invoquant une ingérence économique et politique dans ses affaires de la part du Kenya. Le ministère somalien des Affaires étrangères a déclaré qu'il avait également ordonné à l'ambassadeur du Kenya en Somalie,

Lucas Tumbo, de retourner à Nairobi pour des consultations. Mohamed Ali Nur, secrétaire au ministère somalien des Affaires étrangères, a expliqué que cette décision avait été prise en réponse aux ingérences du Kenya dans les futures élections de l'Etat régional du Jubaland. "Le gouvernement a pris cette décision pour préserver sa souveraineté nationale, après avoir découvert que le Kenya s'ingérait délibérément dans les

affaires de la Somalie, en particulier dans le Jubaland", a affirmé M. Nur dans un communiqué. La Somalie a notamment accusé le Kenya d'exercer des pressions sur le président de l'Etat régional du Jubaland pour qu'il serve les intérêts politiques et économiques kényans, minant ainsi un accord politique récemment conclu par le gouvernement central somalien, et enfreignant toutes les pratiques diplomatiques admises.

SCIENTIFIQUE TUÉ

# L'Iran évoque une opération "complexe", accuse le Mossad

L'Iran a affirmé hier que son éminent physicien nucléaire assassiné vendredi avait été victime d'une opération "complexe" impliquant des moyens "complètement nouveaux" et en a accusé le Mossad, les services secrets israéliens.

Le même jour et avec un protocole digne des plus grands "martyrs" de la République islamique d'Iran, les autorités ont rendu un dernier hommage à ce scientifique, Mohsen Fakhri-zadeh, et promis de poursuivre son oeuvre. Mohsen Fakhri-zadeh a été tué près de Téhéran dans une attaque au véhicule piégé suivie d'une fusillade contre sa voiture, selon le ministère de la Défense, qui a présenté la victime a posteriori comme un vice-ministre de la Défense et chef de l'Organisation de la recherche et de l'innovation en matière de défense (Sépard). Peu de détails ont émergé sur les circonstances exactes de l'attaque. Dans des interviews à des médias iraniens lundi, l'amiral Ali Shamkhani, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, a parlé d'"une opération complexe avec un recours à du matériel électronique".

Les Moudjahidines du Peuple, un groupe d'opposition en exil, "ont forcément dû être impliqués", mais "l'élément criminel dans tout cela est le régime sioniste et le Mossad", a-t-il affirmé. Selon lui, Mohsen Fakhri-zadeh avait été visé maintes fois par le passé, "mais cette fois, l'ennemi a utilisé un style et une méthode complètement nouveaux, professionnels et spécialisés, et a réussi à atteindre l'objectif qu'il poursuivait depuis 20 ans". Sans citer de sources, l'agence de presse iranienne Fars a affirmé que l'attaque avait été menée à l'aide d'une "mitrailleuse automatique télécommandée" et montée sur un pick-up Nissan. Citant une "source informée", Press TV, chaîne d'information en anglais de la télévision d'Etat, a rapporté que des armes récupérées sur les lieux de l'assassinat avaient été "fabriquées en Israël". Israël n'a pas officiellement réagi aux accusations lancées depuis vendredi par les autorités ira-



niennes lui attribuant cet assassinat. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait présenté en 2018 le scientifique tué comme la tête d'un programme nucléaire militaire secret dont l'Iran a toujours nié l'existence. Mohsen Fakhri-zadeh fait partie de ces hommes pratiquement inconnus accédant à une notoriété posthume. On en sait peu sur lui mais une chose est sûre: il était important. "Si nos ennemis n'avaient pas commis ce crime ignoble et versé le sang de notre cher martyr, il aurait pu rester inconnu", a déclaré le ministre de la Défense Amir Hatami, incapable de contenir ses larmes au côté de la dépouille du physicien, lors d'une cérémonie au ministère de la Défense à Téhéran. Mais aujourd'hui il "est révélé au monde entier". La dépouille a été honorée samedi et dimanche à Machhad et Qom, deux lieux saints chiites, comme l'avait été en janvier celle du général iranien Qassem Soli-

mani, éliminé par Washington en Irak. Le portrait du général "martyr" était placé près du cercueil à côté de celui du scientifique. Ce dernier a accompli un "travail considérable" dans le domaine de "la défense antiatomique" et le gouvernement a "doublé le budget de Sépard", a dit le général Hatami, niant que Mohsen Fakhri-zadeh ait participé à un quelconque programme nucléaire militaire. La prière mortuaire a été dirigée par Ziaoddine Aqajanzour, représentant du guide suprême Ali Khamenei. "Nous ferons preuve de patience (...) mais notre nation exige d'une seule voix un châtiement décisif" contre les responsables de l'assassinat, a-t-il lancé. Le cercueil du scientifique a ensuite été porté en terre à l'Imamzadeh-Saleh, sanctuaire à Téhéran où reposent deux autres scientifiques assassinés en 2010 et 2011, des meurtres également attribués à Israël. Après avoir pointé du doigt Is-

raël, le président iranien Hassan Rohani a promis samedi une riposte "en temps et en heure" à la mort de Mohsen Fakhri-zadeh. Nombre d'ultraconservateurs appellent à bannir d'Iran les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) chargées d'inspecter les activités iraniennes sensibles conformément à l'accord international sur le nucléaire conclu en 2015. Mais ce pacte menace de voler en éclats depuis que le président Donald Trump, proche allié d'Israël, en a retiré unilatéralement les Etats-Unis en 2018, avant de rétablir des sanctions économiques contre l'Iran. L'accord offrait à Téhéran un allègement des sanctions internationales en échange de garanties destinées à attester de la nature exclusivement pacifique de son programme nucléaire. Joe Biden, élu président des Etats-Unis en novembre, a montré sa volonté de sauver ce qui peut l'être de cet accord.

AFP

PROCESSUS DE PAIX

## L'Autorité palestinienne projette un "rôle positif" des Etats-Unis sous Biden

L'Autorité palestinienne et la Ligue arabe ont affirmé dimanche dans un communiqué croire que la nouvelle administration américaine de Joe Biden aura un "rôle positif" pour la création d'un Etat palestinien indépendant. Le communiqué conjoint a été publié à l'issue d'une rencontre entre le président palestinien Mahmoud Abbas et le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, au Caire, siège de l'organisation. Les deux hommes se sont rencontrés pour parler de "l'évolution de la question palestinienne", notamment à la lumière du résultat de la dernière élection présidentielle américaine. Les Palestiniens ont salué la victoire du démocrate Joe Biden et, avec la Ligue arabe, ont dit espérer que la nouvelle administration américaine "ouvrirait la voie à la reprise par les Etats-Unis d'un rôle plus actif et positif dans la recherche d'une solution à deux Etats", un Palestinien aux côtés d'Israël, indique le communiqué. Après la reconnaissance de la ville Jérusalem comme capitale d'Israël par le président sortant Donald Trump, les Palestiniens avaient coupé les ponts avec Washington. Le président Abbas a déclaré avoir "hâte de travailler" avec l'équipe Biden pour "améliorer" les relations américano-palestiniennes et garantir "la justice et la dignité" des Palestiniens. Abbas, qui a rencontré dimanche le roi Abdallah II de Jordanie, est en tournée dans la région pour récolter des soutiens pour les Palestiniens. Selon un communiqué du palais royal de Jordanie, le roi a appelé à "intensifier les efforts internationaux pour mettre fin au conflit israélo-palestinien, insistant également sur une solution fondée sur deux Etats". M. Abbas doit s'entretenir lundi avec le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi. Lors de son intervention par vidéo à l'Assemblée générale annuelle de l'ONU en septembre, M. Abbas avait réclamé une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien juste après l'élection présidentielle américaine.

R.I

### AFGHANISTAN

## Le cerveau de l'attaque de Ghazni tué par l'armée

L'armée afghane a abattu le taliban ayant planifié l'attentat dimanche dans la province de Ghazni (est) contre une de ses bases qui a coûté la vie à au moins 30 soldats, a annoncé hier le ministère de la Défense. "Le cerveau de l'attaque terroriste d'hier (dimanche) contre la base (de Ghazni) a été tué, aux côtés de sept autres terroristes" dans une frappe aérienne survenue dans la nuit de dimanche à lundi, a indiqué le ministère dans un communiqué. Dénommé Hamza Waziristani, cet homme était un taliban originaire du Waziristan, une région pakistanaise

frontalière de l'Afghanistan, a précisé à l'AFP Fawad Aman, le porte-parole du ministère de la Défense. Cette attaque, menée par un kamikaze qui a foncé avec un Humvee bourré d'explosifs à l'intérieur de la base, est une des plus meurtrières ayant visé les forces afghanes ces derniers mois. Elle n'a pas été revendiquée par les talibans. Ceux-ci s'abstiennent en général d'endosser la responsabilité des attaques qu'ils sont accusés de mener à travers le pays. Les talibans ont arrêté de cibler les forces américaines dans le cadre de l'accord signé en février à Doha, au

Qatar, avec les Etats-Unis. Mais ils n'ont cessé depuis d'intensifier leurs attaques contre les forces afghanes, surtout dans les zones rurales, malgré l'ouverture en septembre à Doha de pourparlers de paix avec le gouvernement afghan. Les autorités afghanes imputent la dégradation de la situation aux talibans, qui chercheraient ainsi à peser sur les négociations, pour lesquelles les progrès sont lents. Le groupe Etat islamique a également revendiqué ces dernières semaines des attaques sanglantes dans la capitale, dont celles contre l'université de Kaboul

et un autre centre éducatif, qui ont fait au total plus de 50 morts. Dans le même temps, les troupes américaines continuent de quitter le pays. Washington s'est engagé à retirer toutes ses troupes d'Afghanistan d'ici mi-2021 en échange de garanties sécuritaires, aux termes de l'accord de Doha. Le Pentagone a annoncé mi-novembre le retrait de quelque 2.000 soldats d'Afghanistan d'ici au 15 janvier: cinq jours avant la prise de fonctions du président élu Joe Biden, il n'en restera alors plus que 2.500.

AFP



# Procès Assange : le témoignage de Noam Chomsky

[...] On m'a demandé si le travail et les actions de Julian Assange pouvaient être considérés comme étant « politiques », une question qui, me dit-on, est importante dans le cadre de la demande d'extradition des États-Unis afin que M. Assange soit jugé pour espionnage pour avoir joué un rôle dans la publication d'informations que le gouvernement des États-Unis ne souhaitait pas rendre publiques.

J'ai déjà parlé du sujet sur lequel on me demande maintenant de faire un commentaire en ce qui concerne M. Assange. Les paragraphes suivants constituent mon point de vue. Je confirme mon évaluation selon laquelle les opinions et les actions de M. Assange doivent être appréhendées dans leur relation avec les priorités du gouvernement.

Un professeur de Science du gouvernement de l'université de Harvard, l'éminent politologue libéral et conseiller du gouvernement, Samuel Huntington, a observé que « les stratégies du pouvoir aux États-Unis doivent créer une force qui peut être ressentie mais non vue. Le pouvoir reste fort quand il reste dans l'obscurité. Exposé à la lumière du soleil, il commence à se dissiper ».

Il a donné quelques exemples significatifs concernant la nature réelle de la guerre froide. Il a parlé de l'intervention militaire américaine à l'étranger et il a fait remarquer que « vous devrez peut-être vendre l'intervention ou toute autre action militaire de manière à créer la fausse impression que c'est l'Union soviétique que vous combattez. C'est ce que les États-Unis font depuis la doctrine Truman » et il existe de nombreuses illustrations de ce principe directeur.

Les actions de Julian Assange, qui ont été qualifiées de criminelles, sont des actions qui exposent le pouvoir à la lumière du soleil – des actions qui peuvent provoquer l'évaporation du pouvoir si la population saisit la chance de voir ses citoyens devenir indépendants dans une société libre plutôt que les sujets d'un maître qui opère dans le secret. C'est là un choix et on a



compris depuis longtemps que le public a la capacité de faire sévaporer le pouvoir. Le seul penseur de premier plan qui ait compris et expliqué ce fait critique est David Hume, qui a écrit sur les Premiers principes de gouvernement dans l'un des premiers ouvrages modernes de théorie politique, il y a plus de 250 ans. La formulation qu'il a utilisée était si claire et pertinente que je me contenterai de la citer.

Hume a trouvé que « rien de plus surprenant que de voir la facilité avec laquelle le plus grand nombre est gouverné par un petit nombre et d'observer la soumission implicite avec laquelle les hommes ont abandonné leurs propres sentiments et passions à la volonté de leurs dirigeants. Lorsque nous nous demandons par quels moyens cette merveille a pu arriver, nous constaterons que, la force étant toujours du côté des gouvernés, les gouvernants n'ont rien pour les soutenir si ce n'est l'opinion. Dire qu'un gouvernement est justifié relève donc de la seule opinion et cette maxime s'étend aux gouvernements les plus despotes et les plus militarisés tout comme aux plus libéraux et plus populaires ».

En fait, Hume sous-estime l'efficacité de la violence, mais ses paroles sont particulièrement pertinentes dans le cas de sociétés dans lesquelles la

lutte populaire de longue date a permis d'obtenir un degré de liberté considérable. Dans de telles sociétés, comme la nôtre bien sûr, le pouvoir est en fait du côté des gouvernés et les gouvernants n'ont rien pour les soutenir si ce n'est l'opinion.

C'est l'une des raisons pour lesquelles l'immense industrie des relations publiques est devenue la plus grande agence de propagande de l'histoire de l'humanité, une influence qui s'est développée et a atteint ses formes les plus sophistiquées dans les sociétés les plus libérales, les États-Unis et la Grande-Bretagne. Cette institution a vu le jour il y a environ un siècle, lorsque les élites ont réalisé que trop de liberté avait été gagnée pour qu'il soit possible de contrôler la population par la force, et que donc ce sont les mentalités, les opinions qui devraient être contrôlées.

Les élites intellectuelles libérales l'ont également compris, c'est pourquoi elles ont insisté, pour recourir à quelques citations je dirais, sur le fait que nous devons nous débarrasser du « dogmatisme démocratique selon lequel les populations seraient les meilleurs juges de leurs propres intérêts ». Ce n'est pas le cas. Ce sont des « tiers ignorants et gênants » et ils doivent donc être « remis à leur place » de façon à ne pas déranger les « hommes responsables » qui

gouvernent de plein droit.

Un des moyens de contrôler la population consiste à agir en secret pour que les tiers ignorants et gênants restent à leur place, loin des leviers de pouvoir qui ne les concernent pas. C'est le principal objectif quand des documents internes sont classifiés.

Quiconque a parcouru les archives des documents qui ont été rendus publics s'est certainement assez rapidement rendu compte que ce qui est gardé secret a très rarement quelque chose à voir avec la sécurité, sauf avec la sécurité des dirigeants face à leur ennemi intérieur, leur propre population. La pratique est tellement habituelle qu'il est tout à fait superflu d'en faire l'illustration. Je ne mentionnerai qu'un seul cas contemporain.

Considérez les accords commerciaux mondiaux, Pacifique et Atlantique, ce sont en réalité des accords concernant les droits des investisseurs camouflés sous le vocable de libre-échange. Ils sont négociés en secret. Il est prévu une ratification de style stalinien par le Parlement – oui ou non – ce qui signifie bien sûr oui, sans qu'il y ait discussion ou débat, ce qu'on appelle aux États-Unis « fast-track » [procédure accélérée, NdT]. Pour être précis, ils ne sont pas entièrement négociés en secret. Les faits sont connus des avocats d'entreprise et des

lobbyistes qui rédigent les détails de manière à protéger les intérêts de la partie qu'ils représentent, et qui bien sûr n'est pas le public. Le public, au contraire, est un ennemi qu'il faut garder dans l'ignorance.

Le crime présumé de Julian Assange, en s'efforçant de dévoiler les secrets du gouvernement, est de violer les principes fondamentaux du gouvernement, de lever le voile du secret qui protège le pouvoir de la curiosité, l'empêche de sévaporer – et encore une fois, les puissants comprennent bien que le fait de lever le voile peut entraîner l'évaporation du pouvoir. Cela peut même conduire à une liberté et une démocratie authentiques si un public éveillé en vient à comprendre que la force est du côté des gouvernés et quelle peut être leur force s'ils choisissent de contrôler leur propre destin. À mon avis, Julian Assange, en défendant courageusement des convictions politiques que la plupart d'entre nous déclarons partager, a rendu un énorme service à tous les peuples du monde qui chérissent les valeurs de liberté et de démocratie et qui exigent donc le droit de savoir ce que leurs représentants élus fabriquent. Par conséquent ses actions l'ont conduit à être persécuté de manière cruelle et intolérable.

Par Noam Chomsky